

maire Officier public, assis qu'au Chapitre VI in titre V, le premier du Cod. civil sur le Mariage, Concernant les droits et pouvoirs respectifs des Epoux

Et de même sur, sur notre interpellation, Conspiration de la loi du Cod. civil modifiée par la loi du 17 juillet 1866, les futurs Epoux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de Mariage

Les Contractants ont déclaré prendre en Mariage, Pour Mademoiselle Marguerite, Aurore, Bernarde et Gustave Jochere, Frères

Et tout en présence de Baroco, Joseph domicilié à La Gard, Département du Var, âgé de Trente-sept ans, profession de Journalier, non parent ni allié des futurs

De Certe, François, domicilié à La Gard, (Var) âgé de Vingt-cinq ans, profession de Terrassier, non parent ni allié des futurs

De Forno, Marcelin, domicilié à La Gard, (Var) âgé de Vingt-cinq ans, profession de Manœuvre, non parent ni allié des futurs

Et de Barbore, François domicilié à La Gard, (Var) âgé de Vingt-cinq ans, profession de Terrassier, non parent ni allié des futurs

Après quoi M^r Eugène, Blanc Maire de la Communauté de La Gard

faisant fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que les dits parties sont unies en Mariage. Il a été lu le présent acte par lecture a été fait publiquement dans la principale salle de la maison communale et qui a été signé, avec moi, par le futur, les premiers et troisièmes témoins; La mère de la future ainsi que les deuxième, quatrième témoins et le futur, ont déclaré en l'absence de ce faire par nous

signés
Joseph Guachino Baroco Greffier

Marie Marcelle

Ruyssier



Nous, Président du Tribunal Civil de Toulon, (Var) Avons coté et paraphé la présente feuille, pour servir de Supplément au Régistre des Actes de Mariages de la Communauté de La Gard, pour l'Année Courante.

Toulon, le 23 Novembre 1893.

P. Président

Maire de La Gard

Arrondissement de Toulon

Le Vingt-cinq Novembre, Mil huit Cent quatre-vingt-trois, à dix heures du matin

Acte de Mariage de Philonore, Marius, Bernard âgé de Vingt-cinq ans, né à La Crau (Var) le dix-Neuf du mois de Mars, Mil huit Cent soixant-huit, profession de Cultivateur, domicilié à La Crau (Var) fille majeure de Dominique, Bernard, né à Cuers (Var) profession de Cultivateur, domicilié à La Crau (Var) et de Josephine, Marie, Honorine, veuve née Cuers (Var) son épouse, profession de Cultivatrice, domiciliée à La Crau (Var) Le Père et la Mère ici présents et consentants d'un Part

Et de Josephine, Antoinette, Pellissier âgée de Vingt-une ans, née à Saverbonne (Noyers) le dix-huit du mois de Mars, Mil huit Cent soixant-douze, profession de Cultivatrice, domiciliée à La Gard, (Var) fille majeure de Pierre, Pellissier né à Saverbonne (Noyers) profession de Cultivateur, domicilié à La Gard, (Var) et de Jacqueline, Elisabeth, Alvia son épouse, profession de Cultivatrice, domiciliée à La Gard, (Var) née à La Gard, (Var) Le Père et la Mère ici présents et consentants d'un Part

Les Actes préliminaires sont: Les publications de Mariage faites par nous, sans opposition, les Dimanches deux et dix-Neuf Novembre, de la présente Année, demeurées affichées pendant le délai voulu par la loi

2^o Vu l'Extrait de Naissance du futur Epoux

3^o Vu l'Extrait de Naissance de la future Epouse